

SERMENTIZON INFOS



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Il est grand temps de remercier la page de l'année 2020. Certaines sont beaucoup plus lourdes à tourner que d'autres, je pense que celle-ci en fait partie.

2020, une année marquée par une crise sanitaire sans précédent de mémoire humaine. Peu d'entre nous sont en capacité de se rappeler les ravages de la grippe espagnole de 1917.

Les possibilités de mobilité internationale actuelles ont propagé ce virus à une vitesse phénoménale. Les moyens de communication en notre possession ont permis de développer tant et tant de théories plus farfelues les unes que les autres.

Nous avons vu 67 millions de français s'autoproclamer experts en virologie, en médecine, en réanimation, etc. Nous avons vu sur les plateaux télé des médecins, des chefs de services, des épidémiologistes, tous plus brillants les uns que les autres, nous expliquer avec conviction une multitude de solutions différentes. On pouvait presque se demander à quel moment ils étaient à leurs postes de travail.

La gestion par l'exécutif national a été très certainement maladroite et anxiogène. Pour les français cela s'est traduit par une grande inquiétude, suivi d'un premier confinement qui a été utile. Puis d'un déconfinement qui a cassé le bénéfice obtenu, suivi d'un second confinement qui n'avait rien à voir avec le premier et enfin des couvre-feux avec des horaires variables. Tout ça en moins d'un an ! Certains ont parlé de privation de liberté, c'est vrai mais il fallait bien prendre des décisions difficiles qui ressemblaient à celle des pays voisins.

La solution sera probablement la vaccination, nous avons la chance d'être en démocratie donc nous avons le choix de l'accepter ou pas. A chacun d'entre nous de décider. Prenons soin de nous et des autres.

J'espère que 2021 sera porteuse de fraternité, de sagesse, de sérénité, de joie, de bienveillance, et surtout un retour à une vie sociale avec une réouverture rapide des bars et restaurants, des lieux de culture, le retour à un fonctionnement normal des écoles, collèges, lycées et universités, le redémarrage économique de toutes les entreprises, la reprise des activités de nos associations communales. Nous souhaitons tous voir le bout du tunnel pour reprendre une vie « normale » mais qui ne sera certainement pas tout à fait la même qu'avant.

Au nom du conseil municipal et des agents communaux, je vous souhaite bonheur, santé et réussite dans vos projets pour vous et vos proches.

Bien à vous. Bonne année 2021.

Serge THEALLIER - 06 43 41 09 91

Mairie : Tél. 04 73 53 19 32 – Fax. 04 73 53 22 08 –

Courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Site internet : www.sermentizon.fr ou www.mairie-sermentizon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45
- Vendredi de 8h30 à 12h30

Agence postale : Tél. 04 73 53 14 26

Horaires d'ouverture :

- Mardi – mercredi – jeudi – vendredi – samedi de 9h00 à 12h00
- Fermée le lundi

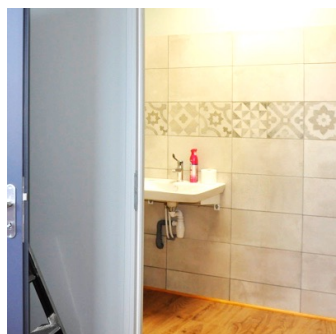
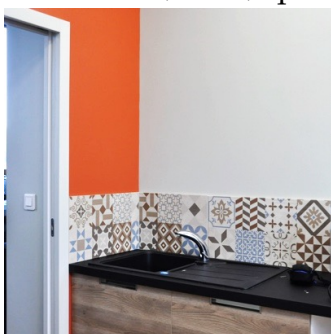
Comité de rédaction

Emilie Breuil
Christiane Champilou
Elisabeth Fresneau-
Labarre
Renaud Martel
Serge Théallier

Un cabinet infirmier à Sermentizon !

Notre école construite en 1892 comportait une classe de garçons et une classe enfantine mixte. Puis, le bâtiment a été agrandi environ 20 ans tard pour accueillir une école de filles. Les instituteurs étaient logés à l'étage dans 2 appartements qui depuis longtemps étaient vacants. La mairie fut un temps, installée dans une salle puis remplacée par une bibliothèque. A partir de 1973, l'école accueillait les enfants du Regroupement Pédagogique. En juin 2019, l'école de Sermentizon ferme définitivement ses portes aux enfants du RPI qui sont actuellement tous regroupés sur un lieu unique Bort l'Etang.

Avec la fermeture de l'école, la commune perdait un peu de son identité. Courant 2020, deux infirmières Delphine Pic et Angélique Chabanat frappent à la porte de la mairie. Elles cherchent un local pour s'installer. Le conseil municipal, après délibération, confie la maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'un cabinet infirmier à Michel Combronde, architecte DPLG à Thiers. Pendant plusieurs mois, les entreprises SARL Roussel (Platerie peinture Menuiserie intérieure), David De Almeida (électricité) et SARL Chabanat (plomberie, chauffage) vont se succéder pour un montant de 46 652,48 euros TTC. Vendredi 8 janvier, la réception des travaux dévoilait un local complètement transformé, isolé, spacieux et enrichi de couleurs chaudes.



Dès le 1^{er} février, Delphine Pic et Angélique Chabanat, infirmières diplômées d'état, s'installeront dans ce cabinet. Elles effectueront des soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet.

La municipalité continue à travailler sur un projet de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment de l'école. Pour cela, elle est accompagnée par le pôle aménagement, urbanisme et énergies du Parc Livradois Forez.

Cabinet infirmier

Delphine PIC et Angélique CHABANAT
Le Bourg 63120 Sermentizon

Tél : 04 73 94 51 60

Port : 07 85 80 68 61

A partir du 25 janvier 2021

Agence postale

Dès février, l'agence postale sera fermée au public les lundis.

Par ailleurs, la distribution du courrier sera assurée par Marie-Pierre Grandjean qui remplace Pascale Jailler affectée à un autre secteur.

Enquêtes statistiques de l'INSEE

L'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) va réaliser une enquête sur notre commune dans le courant de l'année 2021. L'INSEE vous préviendra individuellement par courrier. Veuillez réserver un bon accueil aux enquêteurs. Merci

Compostage partagé et consignes de tri

Qu'est-ce que le compostage partagé ?



C'est la possibilité de pratiquer le compostage à l'échelle du bourg, d'un village sur un site de compostage mutualisé, avec une installation adaptée. Le composteur partagé permet aux habitants ne pouvant ou ne souhaitant pas composter à leur domicile, de réduire leur production de déchets tout en faisant un geste éco citoyen.

Afin de connaître votre avis et votre intérêt pour ce projet, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-joint.

Par ailleurs, un bac à végétaux a été installé à l'automne dans le cimetière. Ce bac permet aussi de faire un tri et ainsi de valoriser les **déchets verts** (Fleurs et plantes, sans les contenants) pour être ensuite compostés.

Le tri à la source et la collecte séparée des biodéchets deviennent la norme en Europe à partir de 2024 et donc, il faut apprendre à mieux trier !

Rappel des consignes de tri des déchets !

Trier ses déchets est un geste simple qui présente de nombreux avantages pour l'environnement **mais aussi de réduire les coûts !**

Pliez vos cartons d'emballage pour réduire le volume et laissez ainsi de la place pour vos voisins !

Les **bouteilles en verre** se mettent dans le container à verre !...

Les **appareils électriques**, les **objets volumineux** ... doivent être emportés à la déchèterie.

Déchèterie de Courpière :

Ouverte : Mardi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi jusqu'au 31 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h

Téléphone : 04 73 51 25 12

Pour gérer au mieux vos déchets, un calendrier des passages des camions poubelles est joint au bulletin.

Emballages recyclables, papiers

Bouteilles et flacons en plastique



Ne pas mettre : les sacs et films plastique, pots de yaourt et crème fraîche, barquettes en polystyrène.

Boîtes et emballages métalliques



Ne pas mettre : les boîtes, bidons et emballages contenant des restes.

Emballages cartons, briques alimentaires



Ne pas mettre : les briques alimentaires contenant des restes et les cartons gras et souillés (pizza).

Papiers (journaux, magazines...)



Ne pas mettre : les papiers gras et souillés.

Ordures ménagères

Papiers et cartons gras souillés



Couches-culottes, articles d'hygiène souillés



Polystyrène



Films et sacs plastique, gobelets et couverts en plastique



Vaisselle, faïence (en petite quantité)



Restes de repas



Respectez les consignes. C'est simple !

Téléthon

Comme vous le savez, cette année « particulière » n'a pas permis à la municipalité d'organiser sa traditionnelle paella du téléthon.

Malgré tout, 563 € de dons en chèques ont été récoltés en mairie. Lors du dernier conseil, la municipalité a voté à l'unanimité un don institutionnel de 500 € en faveur du téléthon. C'est donc une somme globale de 1063 € qui a été remise à la coordination 63 avant la fin du mois de décembre.

En attendant et en espérant pouvoir à nouveau vous retrouver en novembre prochain autour de la paella, nous vous remercions pour votre générosité envers les malades.

Portez un masque
Sauvez des vies.
Lavez-vous les mains
Respectez la distanciation physique

Un test antigénique (résultat en 30 mn) est possible à Courpière, à la pharmacie du Centre, à côté de l'église.

N'hésitez pas à vous faire dépister en cas de doute.
Tel : 04 73 53 02 62

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

Covid 19

Santé
publique
France

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussuez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

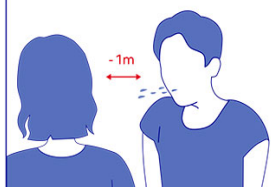


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre
Fatigue
Toux et maux de gorge
Gêne respiratoire
Maux de tête
Courbatures



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

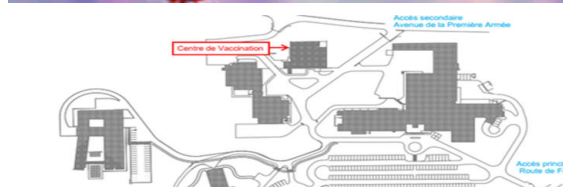
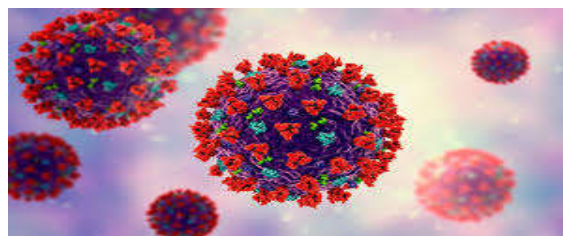
STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale



CENTRE DE VACCINATION

Public prioritaire :

Professionnels hospitaliers, professionnels de santé libéraux ou salariés hors hôpital de plus de 50 ans et de moins de 50 ans présentant des risques de développer des formes graves de la COVID-19.

Pompiers de plus de 50 ans ou de moins de 50 ans présentant des risques de développer des formes graves.

Professionnels du secteur de l'aide à domicile de plus de 50 ans ou de moins de 50 ans présentant des risques de développer des formes graves.

Personnes de plus de 75 ans (à partir du 18/01/2021).



CENTRE DE VACCINATION COVID-19

CENTRE
HOSPITALIER DE
THIERS
(ne pas se rendre
aux urgences)

DU LUNDI AU
VENDREDI

DE 9 HEURES A 12
HEURES ET DE 13
HEURES A 17
HEURES

PRISE DE RDV AU
06 23 78 75 78 OU
www.doctolib.fr
(mots clés : vaccination -
COVID - Thiers)

CENTRE HOSPITALIER DE THIERS

Route de Fau
63 300 Thiers

www.ch-thiers.fr

Dates à retenir

- 22 janvier : réunion de conseil
- 19 février : réunion de conseil
- 19 mars : réunion de conseil
- 21 mars : commémoration
- 9 avril : réunion de conseil
- 21 mai : réunion de conseil

Une permanence du maire et des adjoints se tiendra chaque premier dimanche du mois de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sermentizon.